

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2012**

Délibération  
n° 2012.12.162.B

**Camping - Travaux  
pour la construction  
d'un bâtiment  
sanitaire : marché à  
procédure adaptée**

**LE SIX DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 novembre 2012**

**Secrétaire de séance** : Michel GERMANEAU

**Membres présents** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.12.162.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**CAMPING - TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SANITAIRE : MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE**

Le GrandAngoulême dispose depuis 2009 d'un camping situé sur la commune de Saint-Yrieix, à proximité du Plan d'Eau de la Grande Prairie. L'équipement est actuellement classé 3 étoiles.

Afin de disposer d'équipements sanitaires communs supplémentaires et de permettre l'obtention d'un classement 4 étoiles, la construction d'un nouveau bâtiment va être réalisée.

Il convient donc de lancer une consultation composée de 9 lots :

· Lot n° 1 – Terrassement – gros œuvre - VRD :	67 150 € HT
· Lot n° 2 – Charpente métallique :	9 360 € HT
· Lot n° 3 – Etanchéité – bacs acier - zinguerie :	15 795 € HT
· Lot n° 4 – Menuiseries aluminium – serrurerie :	11 275 € HT
· Lot n° 5 – Menuiseries intérieures – plaquisterie plafonds :	12 400 € HT
· Lot n° 6 – Carrelage - faïence :	18 680 € HT
· Lot n° 7 – Peinture revêtements muraux :	2 675 € HT
· Lot n° 8 – Electricité – courants forts et faibles :	9 950 € HT
· Lot n° 9 – Plomberie - sanitaire – chauffage - ventilation :	60 500 € HT

Le montant estimatif global des travaux s'élève à 207 785 € HT.

La procédure à mettre en oeuvre sera la procédure adaptée, lancée en application des articles 10 et 28 I du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 21 novembre 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir, ainsi que les actes afférents à une éventuelle résiliation.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les documents d'urbanisme lié à la réalisation de cette opération.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe camping – opération n°200801.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>12 décembre 2012</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>12 décembre 2012</b>